
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le jeudi 27 septembre 2012 à 19 h 30
55, avenue Dupras**

PRÉSENCES :

Mme Manon Barbe, mairesse d'arrondissement
M. Alvaro Farinacci, conseiller de ville
M. Ross Blackhurst, conseiller d'arrondissement
Mme Laura Palestini, conseillère d'arrondissement
Mme Josée Troilo, conseillère d'arrondissement

ABSENCES :

M. Richard Deschamps, M.B.A., conseiller de ville
M. Vincenzo Cesari, conseiller d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

M. Gervais Lemay, directeur d'arrondissement
M. Marc Morin, secrétaire d'arrondissement

10 - Ouverture de la séance

La présidente déclare la séance ouverte à 19 h 30.

CA12 20 0528

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la conseillère Laura Palestini

et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tel que livré aux membres du conseil d'arrondissement.

Adoptée à l'unanimité.

10.02

Présentation du budget 2013

Chers collègues du conseil,
Mesdames, Messieurs,

Conformément aux articles 143.2 et 146 de la Charte de la Ville de Montréal, je vous présente le budget de fonctionnement de LaSalle pour l'année 2013, ainsi que le programme triennal d'immobilisations (PTI) 2013-2014-2015.

Un budget de fonctionnement 2013 équilibré et rigoureux, pour poursuivre le développement de LaSalle

Ce budget s'inscrit dans la planification stratégique que suit le conseil d'arrondissement depuis le début du présent mandat et respecte les trois grandes considérations qui ont guidé nos actions et nos décisions de 2010 à 2012 :

- préserver la qualité des services de proximité;
- soutenir le développement économique et résidentiel;
- et maintenir une gestion serrée des dépenses.

Préserver la qualité des services de proximité

Le budget 2013 est le reflet des efforts constants déployés depuis la baisse de 4,7 M\$ du fardeau fiscal des LaSallois, en 2009. Année après année, notre objectif a été de livrer des budgets équilibrés qui nous permettent de maintenir la qualité des services de proximité, car c'est une de nos priorités. Depuis trois ans, nous avons investi dans les services qui comptent pour nos citoyens : amélioration des parcs de quartier, nouveau terrain de soccer synthétique, réfection de la piscine Ouellette, patinoire réfrigérée des Canadiens, ouverture d'un écocentre, nouvelle collecte des résidus verts, ajout d'un foyer au théâtre Desjardins, etc.

Soutenir le développement économique et résidentiel

Ce budget reflète aussi notre volonté de soutenir le développement résidentiel, afin de générer de nouveaux revenus et partager le fardeau fiscal entre davantage de contribuables. Ainsi, en deux ans seulement, grâce aux modifications de zonage qui ont donné naissance au Quartier Angrignon, les promoteurs immobiliers ont versé à l'arrondissement 1,3 M\$ en permis de construction et contribué pour 1 M\$ au fonds des parcs, sans compter les millions de nouvelles recettes pour la Ville. Voilà des résultats tangibles de notre vision et des preuves de retombées directes pour LaSalle de notre stratégie de développement résidentiel. Ce n'est qu'une de nos stratégies pour poursuivre le développement de LaSalle et assurer son avenir.

Gestion serrée des dépenses

Nous poursuivons toujours le rigoureux contrôle des dépenses que nous avons mis en place au fil des ans. Comme je l'annonçais le 10 septembre dernier dans le rapport sur la situation financière, ces efforts se sont traduits, au 31 décembre 2011, par un surplus de gestion net de 1 780 800 \$. Quant à 2012, grâce à la rigueur et au professionnalisme de nos gestionnaires et à la collaboration de l'ensemble du personnel, l'arrondissement devrait terminer l'exercice financier en cours avec un budget équilibré.

Le budget 2013

Pour l'année 2013, le budget de l'arrondissement de LaSalle a été établi à 46 176 100 \$. Ce budget de fonctionnement est constitué :

- d'une enveloppe budgétaire nette de 33 997 700 \$ de la Ville de Montréal;
- d'un budget de revenus fixé à 1 869 500 \$;
- d'une taxe locale sur les services, dont le taux baisse de 6,92 à 6,49 cents et qui génère 4 423 800 \$;
- d'un espace fiscal cédé par la Ville de Montréal, qui représente 3 405 700 \$;
- et d'une somme de 2 479 400 \$ appropriée à même nos surplus accumulés.

Comme je viens de l'indiquer, le taux de la taxe locale sur les services baisse à 6,49 cents par tranche de 100 \$ d'évaluation. Ce taux était gelé à 6,92 cents par 100 \$ depuis 2010. Quant à la taxe locale correspondant à l'espace fiscal cédé, c'est une charge transférée des recettes de la Ville aux recettes des arrondissements et qui représente 5 % de la charge fiscale. Il ne s'agit pas d'une imposition supplémentaire pour les contribuables, mais d'un montant qu'ils payaient auparavant à la Ville centre et qu'ils verseront désormais à leur arrondissement.

La différence de 2 927 800 \$ entre les budgets de fonctionnement 2012 et 2013 s'explique par plusieurs facteurs. Le budget de l'arrondissement est augmenté de 1 M\$ par la Ville centre pour défrayer les coûts du nouveau centre d'appels 311, géré par LaSalle, mais qui dessert l'ensemble de la Ville de Montréal. Il y a aussi les besoins ponctuels en main d'œuvre et les ajustements de salaires et d'avantages sociaux prévus aux conventions collectives, qui totalisent à 1,2 M\$. Les augmentations du prix des contrats d'enlèvement de la neige et des déchets et celles de l'énergie (électricité, gaz naturel, carburant), représentent 400 000 \$. Enfin, l'arrondissement va consacrer 300 000 \$ de plus à son soutien aux organismes de culture, de sport, de loisirs et de développement social, qui ont un impact direct dans la vie des citoyens.

Dépenses et revenus

Voici la ventilation des dépenses et des revenus pour 2013, par rubriques, conformément aux normes du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Dépenses 2013 par activité

▪ Administration générale	7 125 000 \$
▪ Sécurité publique	441 200 \$
▪ Transport	14 062 700 \$
▪ Hygiène du milieu	7 192 800 \$
▪ Santé et bien-être	68 000 \$
▪ Aménagement, urbanisme et développement	1 346 500 \$
▪ Loisirs et culture	<u>15 939 900 \$</u>
▪ Total	46 176 100 \$

Revenus 2013 par activité

▪ Administration générale	181 000 \$
▪ Sécurité publique	8 000 \$
▪ Transport	290 000 \$
▪ Hygiène du milieu	107 200 \$
▪ Aménagement, urbanisme et développement	509 800 \$
▪ Loisirs et culture	<u>773 500 \$</u>
▪ Total des revenus	1 869 500 \$

Le programme triennal d'immobilisations 2013-2014-2015

Le programme triennal d'immobilisations 2013-2015, qui prévoit des investissements de 13 378 000 \$, a été adopté au mois d'août. Il constitue une synthèse de la vision d'avenir et de l'évolution que les membres du conseil souhaitent insuffler à notre arrondissement pour la qualité de vie des LaSalloises et des LaSallois. Le PTI 2013 prévoit 8 596 000 \$ d'investissements en projets et programmes.

La majeure partie de ces investissements, soit 6 546 000 \$, sera consacrée au programme de réfection routière, pour maintenir les infrastructures qui sont les fondations même de notre cité. Des rues en bon état profitent à tous les citoyens, qu'ils se déplacent à pied, en vélo, en transport collectif ou en voiture, ainsi qu'aux centaines d'entreprises qui font rouler notre économie locale. Il faut se rappeler qu'à cette somme de 6,5 M\$, investie par LaSalle dans ses rues et ses trottoirs, s'ajoutent les importants travaux faits chaque année par la Ville centre sur le réseau artériel de LaSalle, des travaux payés par l'ensemble des Montréalais.

Parallèlement, nous allons investir 600 000 \$ dans le réaménagement de nos parcs de quartier, si importants pour les familles. Une somme de 500 000 \$ est prévue pour la réfection des bâtiments municipaux en général, alors que nous consacrerons 750 000 \$ au programme de remplacement du parc de véhicules de l'arrondissement. Enfin, 100 000 \$ seront injectés dans l'installation de mobilier d'éclairage et 100 000 \$ iront au maintien des systèmes informatiques.

Enfin, je vous rappelle que l'arrondissement a mis 3 M\$ de côté pour un magnifique projet : l'agrandissement de la bibliothèque L'Octogone, le service le plus apprécié et le plus fréquenté par les LaSalloises et les LaSallois. En contrepartie de cette participation, la Ville de Montréal investira 12 M\$. Les LaSallois en auront donc pour cinq fois leur mise dans ce projet.

Mes collègues et moi vous avons présenté ce soir un budget équilibré et rigoureux, qui reflète la vision du conseil pour 2013 :

- maintenir le suivi serré des dépenses et administrer de façon responsable;
- préserver les services de proximité qui comptent pour les LaSallois et les LaSalloises;
- poursuivre la mise en valeur du potentiel de développement résidentiel partout à LaSalle;
- et assurer l'avenir de notre arrondissement, de ses infrastructures et de sa mission.

Merci de votre attention.

CA12 20 0529
Approbation du budget 2013

Il est proposé par le conseiller Ross Blackhurst

appuyé par le conseiller Alvaro Farinacci

et résolu :

D'approuver le budget de fonctionnement de l'arrondissement de LaSalle pour l'exercice 2013, d'affecter un montant de 2 479 400 \$ des surplus de l'arrondissement pour l'équilibre budgétaire et de le transmettre au comité exécutif de la Ville de Montréal

Adoptée à l'unanimité.

30.02 1123035009

CA12 20 0530
Période de questions du public

Madame la mairesse d'arrondissement procède à la période de questions des citoyens, conformément au règlement LAS-0005.

Aucune personne ne s'est inscrite au registre de la période de questions.

60.01

CA12 20 0531
Levée de la séance

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par le conseiller Alvaro Farinacci

et résolu :

Cette séance est déclarée levée à 19 h 40.

Adoptée à l'unanimité.

70.01

Manon Barbe
Mairesse d'arrondissement

Marc Morin
Secrétaire d'arrondissement

Tous et chacun des règlements, résolutions et ordonnances ci-dessus relatés sont approuvés.

Manon Barbe
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 1 octobre 2012.